

Travail non salarié et anticipations des chômeurs Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ?

Didier Demazière
CSO, CNRS – Sciences Po

Marc Zune
IACCHOS-GIRSEF, Université Catholique de Louvain

Résumé

Ce texte explore les mutations du travail et de l'emploi à partir des expériences des chômeurs. Considérant que leurs projections d'avenir sont recomposées à l'épreuve de la recherche d'emploi, nous traquons ce qu'ils considèrent comme du travail accessible. Puis nous centrons l'analyse sur les projections alternatives à la norme salariale, aux frontières de l'indépendance et de l'informalité. Nous dégageons alors deux logiques contrastées de projections vers ces formes de travail, correspondant à des distributions différentes de ressources biographiques : l'investissement d'une prise de distance avec le salariat et la rationalisation d'une mise à distance du salariat.

Mots-clés

Chômage, emploi, salariat, travail indépendant, anticipations professionnelles

Les transformations des formes d'emploi suscitent un intérêt croissant (Bernard et Dressen, 2014), tant elles apparaissent désormais éclatées en une diversité de statuts (COE, 2014). Ainsi, même si le salariat s'est diffusé de manière marquante (90% de l'emploi dans les années 2010), avec comme figure dominante le CDI à temps plein (érigé en norme dans le Code du Travail en 1982 et concernant cette année là 94% des contrats salariés), cette unité s'est révélée factice. D'autres formes d'emploi (souvent qualifiées d'atypiques) n'ont cessé de croître, et de faire l'objet de codifications. Cela concerne le salariat, avec les CDD (dont les durées tendent à se contracter), les missions d'intérim et contrats aidés ou d'insertion qui alimentent une précarité à la française (Barbier, 2005), comme le travail indépendant, avec notamment le régime de l'auto-entrepreneur, qui a suscité des controverses (Stevens, 2012 ; Abdelnour, 2014). S'y ajoutent des formes plus fluides de travail, aux frontières du salariat et de l'indépendance, qui ouvrent des questionnements en matière de protection sociale, de sécurité professionnelle et de dépendance économique : contrats d'usage, free lancers, micro-activités, pluriactivité, tâcheronnat, franchisés, entrepreneur salarié, portage salarial, sous-traitance pour un unique donneur d'ordres, travail par projet, etc.

Ces situations concernent des effectifs variables. La mesure de ces évolutions, comme leur interprétation, constituent de vastes chantiers pour la recherche. Notre objectif est d'y contribuer, à partir du point d'observation spécifique que sont les expériences de ceux qui sont privés d'emploi et tentent d'en obtenir un : comment les chômeurs conçoivent-ils leur avenir professionnel, quelles situations de travail et d'emploi leur paraissent atteignables ? L'hypothèse qui fonde cette démarche est que le chômage a des effets sur le travail et l'emploi car il génère des incertitudes sur l'accès à l'emploi, sur les qualités des situations visées et sur les possibilités de travailler. La condition de chômeur réorganise les rapports aux normes en matière professionnelle. D'abord parce que ce sont sur les outsiders que pèsent prioritairement les évolutions des formes d'emploi, ensuite parce que ces changements émergent de manière anticipée à travers la dynamique de leurs projections, adaptations, interprétations à propos du travail.

Pour cela nous mobilisons une enquête auprès d'une soixantaine de demandeurs d'emploi, interrogés par la méthode des entretiens biographiques en vue d'explorer les significations attribuées au chômage, les logiques de recherche d'emploi, les anticipations d'issues possibles, les révisions de ces définitions de situation (voir encadré méthodologique). Ce corpus permet de montrer des évolutions souterraines et discrètes des manières d'envisager le travail et l'emploi. Nous établissons d'abord que leurs projections d'avenir, forgées et recomposées à l'épreuve de la recherche d'emploi, ne se limitent pas à l'emploi mais visent de multiples formes d'activité pourvoyeuses de revenus et d'identification, que nous désignons comme du travail accessible. Puis nous privilégions celles qui pointent des alternatives à la norme salariale, aux frontières de l'indépendance et de l'informalité. Ce faisant nous identifions deux logiques polaires d'orientation vers le travail non salarié, oscillant potentiellement entre installation dans un travail ou un emploi indépendants et inscription dans les chemins de la dépendance économique et statutaire.

Encadré méthodologique

Au cours de l'année 2015, 57 chômeurs, inscrits à Pôle Emploi dans deux régions françaises ont été interviewés de manière approfondie (durée moyenne voisine de 1,5 heure). L'échantillon a été diversifié à partir d'informations des fichiers administratifs : le sexe (29 femmes et 28 hommes), l'âge (11 jeunes de moins de 30 ans, 19 trentenaires, 18 quadragénaires, 9 quinquagénaires), le niveau de formation (25 à un niveau inférieur au baccalauréat, 15 au niveau du baccalauréat, 8 au niveau bac+2, 9 au-delà), la durée d'inscription à Pôle Emploi recodée ensuite à partir des déclarations individuelles (15 y ont passé moins d'un an, 23 entre 12 et moins de 18 mois, 14 entre 18 et moins de 24 mois, 5 plus de 24 mois). De plus, les informations collectées pendant les entretiens montrent une large distribution des PCS : 6 professions intellectuelles supérieures, 9 professions intermédiaires, 21 employés, 21 ouvriers, 1 indépendant. La population interrogée est donc variée de multiples points de vue. C'est aussi le cas pour la situation familiale, puisque 20 enquêtés vivent seuls, 10 élèvent seuls des enfants, 9 sont en couple sans enfant, et 18 en couple avec des enfants à charge. Cette enquête a été soutenue financièrement par Solidarités Nouvelles face au Chômage et par Pôle Emploi (Auteur et al., 2015).

1. De l'emploi visé au travail accessible

L'émergence du chômage est étroitement liée à l'affirmation du salariat (Salais et al., 1986 ; Topalov, 1994 ; Castel, 1995). Historiquement il a été défini et codifié comme un accident professionnel involontaire rompant une carrière salariale stabilisée. Aujourd'hui encore il est conçu comme une rupture transitoire, que les politiques d'accompagnement ou d'activation visent à raccourcir (Auteur, 2016). Ce cadrage, juridique, politique et cognitif, ne doit pas conduire à évacuer les interrogations sur les anticipations professionnelles des chômeurs.

Le chômage et les anticipations professionnelles

Si les chômeurs sont à la recherche d'un emploi, et soumis à l'obligation de recherche d'emploi, que sait-on de l'emploi qu'ils recherchent ? Les cibles professionnelles sont négociées au guichet du service public de l'emploi et sont décrites dans les systèmes d'information. Y sont enregistrés de multiples paramètres, relatifs aux domaines d'activités ou aux métiers, à la quotité de temps de travail, mais aussi au niveau de rémunération attendu, à la distance acceptée entre le domicile et le lieu de travail, etc. Ces éléments sont mobilisés dans les opérations de rapprochement avec des offres d'emploi, et elles constituent des références pour d'éventuels ajustements ultérieurs autour de la notion d'emploi convenable¹.

¹ Celui-ci est habituellement défini comme l'emploi auquel peut raisonnablement prétendre un chômeur compte tenu de ses aptitudes présentes et des mesures d'aide qui lui sont proposées (Freyssinet, 2000).

Mais les aspirations des chômeurs en matière d'emploi sont peu renseignées. Jusqu'au changement de nomenclature des demandes d'emploi en fin de mois introduit en 1995, il était aisé d'évaluer la part des demandes d'emplois à durée limitée ou à temps partiel : elle n'a jamais dépassé 10% du nombre de demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDI à temps plein (Auteur, 1995). Ce contrat apparaît bien comme la référence pour les chômeurs, même si seule une minorité de ceux qui obtiennent un emploi décroche un CDI à temps plein (33% selon l'enquête Emploi en 2015) compte tenu du poids dominant des CDD dans les embauches (84% en 2013 selon les DMMO-EMMO). Étant des outsiders, les chômeurs sont particulièrement concernés par ces décalages entre les demandes d'emploi et leurs satisfactions². Leurs attentes sont confrontées à l'épreuve du chômage (Schnapper, 1981) et aux difficultés spécifiques de cette condition.

L'étude des effets du chômage sur la recherche d'emploi pointe souvent les phénomènes de flexion des engagements et d'apparition de risques de découragement ou de retrait (Bakke, 1940 ; Bartell et Bartell, 1985 ; Gallie et Vogler, 1994). En complément, nous interrogeons ces conséquences sur les objectifs visés et non sur les démarches de recherche d'emploi. L'emploi, en tant que perspective, est pris dans le flux des expériences qui jalonnent la recherche d'emploi : les chômeurs découvrent des offres d'emploi lestées de diverses qualités, ils sont destinataires de conseils en vue d'ajuster leurs exigences, ils testent leurs aspirations à travers des candidatures, ils expérimentent la valeur attribuée à leurs demandes. Leurs anticipations sont configurées au fil des épisodes, encourageants ou malheureux, de recherche d'emploi (Vieira, 2016). L'emploi est donc pris dans un cours de définitions de ce qui pourrait être à portée, ou acceptable, ou désirable, ou accessible.

Au fil des expériences, l'emploi visé est altéré, il devient malléable et évolutif, plus diversifié aussi, en témoignent les expressions glanées dans le corpus d'entretiens : « un vrai emploi, un CDI, des petits jobs alimentaires, même non déclaré, un petit boulot, un contrat définitif, n'importe quoi, un bon métier, juste gagner ma vie, être mon patron, le principal c'est de bosser, un gros coup de chance, tout ce qui se présente, un contrat et c'est tout, plus aucune issue, un travail comme tout le monde, etc. ». Ce lexique, sans limite, exprime la variété d'anticipations professionnelles.

Des conceptions plurielles du travail accessible

Celles-ci sont inscrites dans une tension. D'un côté une figure fait référence, celle du contrat salarial sûr, qui apparaît comme une boussole dans le flot tumultueux de la recherche d'emploi. La norme d'emploi demeure donc prégnante, mais d'un autre côté elle est contrebalancée par une gamme plus large de positions, investies comme des possibilités, plus ou moins valorisées ou inévitables de sortie du chômage : emploi pourvoyeur de sécurité, formes de travail fragiles, temporaires, indépendantes, informelles, impossible accès à une quelque position professionnelle également. Aussi faut-il substituer à l'emploi visé une notion plus large, incluant toutes les formes d'activité qui d'une part sont sources de revenu et supports de statut (non au sens juridique mais au sens d'une existence sociale et d'une identité) et d'autre part sont considérées comme pertinentes par les chômeurs pour fonder leurs visions d'avenir. C'est ce que nous appelons le travail accessible, qui combine des

² Ces écarts ne se limitent pas à la dimension contractuelle. Ainsi le passage par le chômage est un facteur de déclassement (Lizé et Prokovas, 2007) et de mobilité descendante, résultant de désajustements entre l'emploi recherché et l'emploi trouvé, en termes salariaux, de conditions de travail, de statut professionnel, de niveau de qualification, etc.

projections dessinant des alternatives au chômage et des expérimentations immédiates dessinant des adaptations au chômage. Trois ensembles de cibles ont été repérés dans le corpus.

La première tourne le dos à l'emploi comme au travail, considérés comme inaccessibles. Les chômeurs concernés ne parviennent pas à définir une cible professionnelle et leur désorientation est alimentée par des échecs récurrents dans la recherche d'emploi. Celle-ci est parfois abandonnée et parfois maintenue sous une forme routinière, mais le découragement domine. S'y substitue l'exploration d'alternatives recouvrant des situations souvent floues (« à quoi s'accrocher encore, une galère totale, trouver de l'aide, mon avenir est noir, je dois attendre, la porte s'est refermée »). Ces expressions désignent des formes variées de repli aux frontières du chômage et de l'inactivité. Le plus souvent les anticipations sont réduites à l'intériorisation d'une assignation à une situation d'attente, précaire et problématique. Souvent ces chômeurs (moins d'une dizaine dans notre corpus) estiment être particulièrement marginalisés en raison de leur âge, de charges familiales, d'une faible formation, d'une expérience professionnelle obsolète.

La deuxième signification du travail accessible correspond à un emploi salarié. Les activités de recherche d'offres d'emploi, de sollicitation d'entreprises, de recours à des intermédiaires institutionnels, de mobilisation de réseaux relationnels occupent une place significative dans les récits. Cet emploi a des formes multiples. Des chômeurs visent un emploi stable (« vrai travail, emploi sûr, une place où tu es collé, une garantie totale, la sécurité »), même si cette projection est modulée par une confiance variable dans les possibilités de la concrétiser. D'autres visent des statuts plus diversifiés, fragiles ou temporaires (« une petite durée, de l'intérim, un truc d'insertion, gagner un salaire, un petit contrat, quelque chose pour se remettre dans le bain »). Cibler un emploi salarié couvre un large spectre de perspectives, inégalement valorisées et solides, mais orientées vers le meilleur emploi possible, perçu comme accessible par chaque chômeur. Les chômeurs concernés ont des caractéristiques très hétérogènes, et forment une bonne moitié de notre échantillon.

La troisième acception du travail accessible ne se réfère pas à l'emploi, mais s'organise plus largement autour de l'investissement d'activités de travail, désignées par des expressions variées (« quelque chose dans les mains, je me débrouille, si ça peut prendre de l'importance, c'est ce que je sais faire, quelques chantiers, des coups de mains, c'est toujours mieux que rien, je me dis que ça peut marcher, il faut tenter »). S'entremêlent ici des projections d'avenir, affectées de degrés d'adhésion variables, et des pratiques concrètes, plus ou moins développées, relevant moins de la recherche d'emploi que de l'exploration d'autres voies de sortie du chômage. Certains chômeurs préparent leur entrée dans le travail indépendant classique (création artisanale, association dans une petite entreprise). D'autres anticipent, et expérimentent, des formes plus fragiles de travail en solo (auto-entrepreneuriat, activités de free-lance ou de pigiste, intermittent du spectacle). D'autres limitent leurs perspectives à des activités informelles, officieuses ou discrètes, procurant des revenus et de la reconnaissance (travail au noir, autosubsistance, entraide, travail gratuit, échanges de services). Cette diversité de cibles, et de cheminements vers celles-ci, renvoie à une débrouillardise qui se développe de manière perpendiculaire au salariat et se situe aux frontières de l'indépendance et de l'informalité. Dessinant une alternative à la norme salariale, elle est aussi une démarche hésitante qui se déploie dans un territoire vaste et composite.

21 entretiens peuvent être situés dans cette zone. Ces enquêtés se différencient peu par rapport à l'ensemble de l'échantillon, et leurs profils sont très variés (ils sont listés en annexe). Ils

présentent toutefois deux spécificités : les durées de chômage inférieures à un an y sont rares (10% contre 26% dans le corpus complet) et les âges élevés sont sur-représentés (respectivement 24% et 16% de cinquantenaires, et 52% et 33% de personnes de 40 ans et plus). Cela suggère que le poids de l'expérience du chômage, saisie par l'ancienneté actuelle ou par d'éventuels passages antérieurs, peut avoir un rôle dans la configuration du travail accessible autour de l'auto-emploi. On pourrait y voir aussi, même si l'enquête ne permet pas de le vérifier, une exposition plus forte aux injonctions à l'autonomie, à la responsabilisation et à devenir entrepreneur de soi-même, qui marquent de manière croissante l'accompagnement des chômeurs (Divay et Perez, 2010 ; Boland, 2016). L'exploitation de ces 21 entretiens conduit à identifier deux logiques polaires de valorisation de ces formes de travail. Ces deux pôles n'organisent pas un classement des situations visées, depuis l'installation dans un travail indépendant jusqu'à des activités informelles. Conformément à l'exploration du travail accessible, ils désignent des processus différenciés d'anticipation de cibles professionnelles, ici non salariales : dans un cas l'investissement d'une prise de distance revendiquée avec le salariat, dans l'autre la rationalisation d'une mise à distance subie du salariat. Ces mouvements vers le travail non salarié correspondent à des significations de ce qu'est le travail accessible : dans un cas une alternative mobilisatrice, dans l'autre un repli résigné. A cette polarité sont aussi associées des distributions différentes de ressources biographiques et relationnelles.

2. Prendre ses distances avec le salariat

Dans le cadre des politiques d'activation ont été développés des dispositifs d'incitation à l'auto-emploi visant à inculquer des dispositions entrepreneuriales (Darbus, 2008). Les chômeurs interrogés n'ont pas suivi (à une exception près) de stages préparant à la création d'entreprise ou d'activité. Pourtant, certains d'entre eux valorisent le travail non salarié. Ainsi, au-delà de l'action publique incitative, c'est aussi l'expérience même du chômage qui contribue à forger et transformer les rapports au salariat.

Revendication et valorisation

La valorisation du travail non salarié est revendiquée par huit des chômeurs interrogés (identifiés comme tels en annexe) qui envisagent des futurs professionnels variés. Certaines projections sont orientées vers les formes classiques du travail indépendant, comme la création d'une entreprise artisanale (Jean est engagé dans un processus d'installation en tant que plombier) ou le lancement d'un commerce en franchise (Benoit a amorcé des négociations avec une enseigne spécialisée en vue d'ouvrir une cave à vins). D'autres visent un travail informel, considéré comme un projet de petite affaire qui pourrait être officialisé : Etienne pratique une activité de second œuvre en bâtiment sur le mode du travail au noir dans un premier temps au moins ; Magali pratique l'autoproduction à une échelle croissante (production de fruits et légumes, transformations en confiture, potages et bocaux) et elle développe timidement la vente de ses produits lors de brocantes locales ; Reynald se démultiplie dans des activités variées (graphisme, informatique, menus travaux de bâtiment) qui relèvent de l'informalité, de l'échange de services, ou même du travail gratuit ; Louise a initié une activité de thérapie alternative sur un mode principalement mais partiellement informel ; quant à Claudine, elle prolonge son activité artisanale de couturière en répondant aux sollicitations d'anciennes clientes ce qui la pousse vers le travail au noir. La fluidité des activités peut aussi se traduire dans une hybridation de l'auto-emploi et du salariat, selon un modèle du travail par projet et du travail créateur : ainsi Julien tente de développer des projets dans le secteur culturel et artistique, tout en effectuant ponctuellement des piges alimentaires.

Ces perspectives conduisent à souligner la porosité des frontières entre l'emploi indépendant, adossé à des statuts, et le travail au noir, sans support statutaire. Cette perméabilité résulte des incertitudes qui caractérisent la mise à distance du salariat, car celle-ci se résume rarement à un engagement assuré et définitif pour la création d'une entreprise. Envisager une telle alternative n'est pas aisé, et la rupture avec le salariat ne signifie pas automatiquement s'installer à son compte, mais passe par des expérimentations, multiples et tâtonnantes, dont le travail au noir fait partie. Mais ces chômeurs valorisent ces perspectives qui, loin d'apparaître comme des replis faute d'accéder au salariat, sont revendiquées comme des alternatives mobilisatrices. Les récits que Jean et Julien font de leur parcours (voir encadré) montrent l'investissement subjectif, selon des mécanismes différents chaque fois, dans une cible professionnelle non salariale.

Deux exemples de prise de distance avec le salariat

Jean est âgé de 52 ans quand le supermarché d'outillage dans lequel il travaille comme chef du rayon visserie, ferme ses portes. Veuf et en charge de trois enfants, il est pressé de retrouver un emploi. Mais ses démarches restent vaines, même quand il élargit ses prospections. Une série de rencontres le conduit à reconsidérer son expérience. Des échanges avec un formateur (avec qui il a « un très bon contact ») l'amènent à voir son âge comme un « gros problème » pour obtenir un emploi, et à ouvrir un autre horizon à partir d'une qualification qu'il n'a jamais exercée (il a un CAP de plomberie). Au fil des échanges, et après avoir passé un test technique, il investit cette perspective, affirmant qu'il est passionné par ce métier (« j'adorais ça »). Il est encouragé à faire des démarches auprès d'entreprises du domaine, et progressivement émerge l'idée de s'orienter vers un statut indépendant. Il est alors dirigé vers un organisme de conseil en création d'entreprise qui le conforte et le rassure, en confirmant que le créneau est porteur (« on manque de plombiers »), et en apportant un soutien administratif (« ils aident pour les papiers »). Au moment de l'entretien le projet de Jean n'est pas encore concrétisé, mais il dit vouloir s'installer comme artisan et il bénéficie de conseils de professionnels pour le guider. Plus, il dévalorise désormais le travail salarié, qu'il juge peu sûr à l'aune de son expérience (« on n'est plus rien du jour au lendemain »), et voit dans le travail à son compte la meilleure manière de restaurer sa situation professionnelle et de faire vivre sa famille.

Julien est âgé de 44 ans, et son parcours est composite. Après avoir abandonné ses études supérieures, il occupe des emplois « sans intérêt intellectuel », puis exerce des activités de création : écriture littéraire, expositions de photographies, fabrication de décors pour le spectacle vivant, numéros de cirque, etc. Il alterne emplois de courte durée et périodes de chômage, et vit aussi en puisant dans son patrimoine personnel. Il travaille de manière continue sur des projets artistiques, dont la conception d'un spectacle de théâtre de rue. Mais l'échec de ce projet et la dissolution de la compagnie sont pour lui une dure épreuve. Ayant pris « le temps de faire le point », il réévalue cette dernière séquence, dans laquelle il a connu un salariat stable, comme ayant « duré trop longtemps » et correspondant peu à ses goûts. Il affirme aussi son attachement au secteur culturel, où il estime avoir une grosse expérience, et il valorise le montage de projets, qui lui assurent une liberté qu'il ne veut « pas sacrifier ». Il explore quelques idées autour de la médiation culturelle, en sollicitant ses réseaux professionnels. Il s'engage ainsi dans la conception de circuits de tourisme culturel valorisant le patrimoine industriel. Il rôde quelques idées de manière bénévole, puis expérimente la vente de prestations à des opérateurs ou des offices touristiques. Il s'enthousiasme face au succès rencontré, et à la satisfaction de ses clients. Il vit cette activité émergente comme un « retour aux sources », à une époque où il combinait un travail « intéressant » et une « autonomie complète ».

Une combinaison de ressources biographiques

Comment une perspective de travail non salarié est-elle investie, par quels mécanismes en vient-elle à être valorisée, quelles sont les conditions d'une adhésion à cette forme de travail accessible ? Les huit chômeurs concernés n'ont pas des parcours professionnels qui les ont préparés à prendre leurs distances avec le salariat (à l'exception de Claudine, longtemps

couturière à son compte). Et la gamme des statuts d'emploi est largement couverte par les situations qu'ils ont connues. Le salariat domine, mais la variété des contrats de travail, et de leurs combinaisons, définit des inscriptions hétérogènes dans le salariat que ce soit en termes de contrat (CDI, CDD, intérim, piges, contrat d'usage, intermittence) ou en termes de rupture (licenciement économique collectif, fin de contrat, démission, difficulté à obtenir un nouvel engagement). Compte tenu de cette hétérogénéité des parcours professionnels, le chômage y occupe une place variable puisqu'il peut être une expérience inédite, un épisode récurrent, une rupture subite, etc. D'autres caractéristiques de ces chômeurs sont également dispersées : leur niveau de formation (de Bac+3 à aucun diplôme), leur âge (entre 28 et 53 ans), leur situation familiale (isolé, en couple, avec ou sans enfants, en logement indépendant ou non).

La mise à distance du salariat apparaît ainsi assez diffuse. Toutefois, l'analyse des huit entretiens concernés conduit à identifier trois ressources distinctes, systématiquement présentes sous des occurrences diverses et qui s'emboîtent et se renforcent mutuellement : un métier, un soutien, une demande. Leur combinaison soutient l'éloignement du salariat et favorise la valorisation de conceptions alternatives du travail. La première ressource est dégagée des parcours, dont certaines composantes sont appropriées comme des atouts pour conquérir une autonomie professionnelle. Détenir des savoir-faire, avoir un métier, maîtriser une expertise qui ont été éprouvés par le passé, c'est disposer d'un socle sur lequel un projet peut être conçu, c'est aussi pouvoir produire quelque chose, bien ou service. La deuxième est inscrite dans l'environnement relationnel des chômeurs, dont certains interlocuteurs ou connaissances contribuent activement à configurer le travail accessible. Le conseil de professionnels, l'accompagnement de proches, le soutien d'entourages qui s'expriment pendant la situation de chômage sont autant de leviers permettant de concevoir, préciser, tester, sécuriser, des perspectives professionnelles marquées par les risques inhérents à l'orientation vers un travail non salarié. La troisième ressource renvoie aux possibilités d'amorcer en pratique le travail accessible, et ce faisant d'en apprécier la viabilité. La rencontre avec une demande, le démarrage à petite échelle ou l'étude de marché offrent un horizon de projection, et sont autant de manières d'entamer une expérimentation susceptible de conforter les anticipations d'avenir ou de les infléchir également.

Le métier ou les savoir-faire, le soutien ou les conseils, la demande ou les opportunités sont des ressources biographiques, relatives au parcours antérieur, à l'environnement relationnel, aux activités conduites également. La valeur de ces ressources, mobilisables pour concevoir un travail accessible à distance du salariat, dépend des significations qui leur sont attribuées au moment de l'entretien. Elles ont aussi des traductions concrètes différenciées dans les récits et les situations individuelles, et le tableau ci-dessous en livre quelques éléments, en les accompagnant de courts verbatim, figurés en italique.

Tableau 1. Les ressources biographiques alimentant la prise de distance avec le salariat

	Métier, savoir-faire	Soutien, conseils	Demande, opportunités
Benoit Caviste (en franchise)	Passion pour l'œnologie et nombreux stages <i>Un vieux rêve en fait</i>	Des réseaux dans le milieu Un stage de gestion <i>Encouragé de partout</i>	En forte croissance Étude de chalandise <i>Trouver le bon endroit</i>
Claudine Couturière (non déclaré)	Plus de 20 ans de pratique artisanale <i>C'est mon métier</i>	Sollicitations d'anciennes clientes <i>J'ai été poussée</i>	Des habituées fidèles <i>Pas le cœur à dire non</i>
Etienne Ouvrier bâtiment (non déclaré)	Grosse habitude du bricolage <i>J'ai des mains en or</i>	Les amis et les proches <i>Mes premiers relais</i>	Des petits réseaux qui se constituent très vite <i>Les clients c'est facile</i>
Jean Artisan plombier	Redécouverte de son CAP plomberie	Formateur et aide à la création d'entreprise	Étude de marché

(en voie d'installation)	<i>J'adorais ça</i>	<i>Ils aident pour les papiers</i>	<i>On manque de plombiers</i>
Julien Guide touristique (free lance)	Grosse expérience dans le secteur culturel <i>J'aime monter des projets</i>	Test auprès des réseaux professionnels <i>Un très bon accueil</i>	Premières ventes de prestations <i>Je vois que ça accroche</i>
Louise Psychothérapeute (non déclaré en partie)	Beaucoup de formations autofinancées <i>Attirée par le paranormal</i>	Encadrement professionnel Soutien du mari <i>Un super accompagnement</i>	Du bouche à oreilles <i>Ça marche bien c'est sûr</i>
Magali Vente production (non déclaré)	Un plaisir redécouvert, une proximité avec la nature <i>C'est tout un monde</i>	Un entourage porteur <i>Ça m'a porté</i>	Lent démarrage Rythme plus soutenu <i>On les voit revenir</i>
Reynald Activités diverses (non déclaré et gratuit)	Expériences variées Grande autonomie <i>Je suis multcartes</i>	Inscription dans un réseau de pairs <i>On se serre les coudes</i>	Connait du monde Repérage rapide <i>Pas mal sollicité</i>

3. Être mis à distance du salariat

D'autres chômeurs qui se projettent à distance du salariat n'expriment pas cette valorisation de manières alternatives de travailler observée précédemment. Pour eux le travail non salarié n'est pas investi comme un projet qui donne sens à leur parcours, en agence les composantes, et ouvre des potentialités de réalisation de soi. Il est une réponse contrainte à la fermeture des possibilités d'accès au salariat, il résulte d'une mise à distance subie du salariat. La recherche d'emploi – d'un emploi salarié donc – tend à se dégrader, ou à s'élargir vers la recherche d'autres moyens d'échapper au chômage, mais aussi à la paupérisation ou à l'exclusion.

Rationalisation et résignation

Ces chômeurs convoquent les mêmes formes de travail que la logique précédente, depuis celles qui sont adossées à des statuts codifiés (travailleur indépendant, auto-entrepreneur) jusqu'à des situations informelles (travail au noir). Mais pour les 13 chômeurs concernés il s'agit moins de projections revendiquées que de marqueurs de résignation face aux difficultés de la recherche d'un emploi salarié. Ces anticipations sont fragiles et faiblement concrétisées dans des pratiques effectives. Loin d'esquisser des voies de sortie du chômage, elles sont des aménagements, limités, de celui-ci. Moins que des alternatives au chômage, qui pourraient dessiner des insertions professionnelles durables, elles apparaissent comme des conjurations de risques croissants de marginalisation professionnelle.

Cela vaut même quand les projections désignent les formes les plus abouties du travail indépendant, et sont énoncées comme une « création d'entreprise » ou la démarche de « créer son emploi ». Car ces projections sont toujours incertaines et floues : après avoir indiqué qu'elle ne parvient plus à avoir d'activité dans les costumes de théâtre, Françoise explique qu'elle va « se lancer dans le linge de bébé » tout en pointant que cela « reste une idée » et que sa « phobie administrative » l'empêche d'avancer ; Josette a rompu avec sa carrière de cadre commercial et a entamé deux projets de reconversion dans l'ébénisterie puis le graphisme en vue d'être « son propre patron », mais tout en observant qu'il « n'y a pas de retour en arrière possible » elle énumère des arguments qui contrarient son projet ; David entend « s'installer à son compte » sans savoir ce qu'il pourrait faire au juste, mais cherche le moyen d'échapper à son passé professionnel dévalorisant et de pouvoir à la fois « gagner beaucoup si on bosse » et « ne pas avoir de collègues sur le dos » ; Marianne se dit « coupée des bons réseaux » et elle en est réduite à faire quelques piges comme formatrice sans pouvoir « continuer comme ça », aussi elle formule subitement une « idée qui lui est venue » de « s'installer comme formatrice » pour les propriétaires de chambres d'hôtes ; Robert est encore plus elliptique car pour échapper à la perspective de « devenir SDF si ça continue », il

ne peut convoquer que l'idée confuse de travailler en sous-traitance pour l'entreprise de livraison d'un ami.

Pour ceux qui envisagent le travail informel, les projections sont encore plus fragiles car les expérimentations de l'informalité sont limitées, peu maîtrisées, et guère porteuses d'avenir : Florence s'est rabattue sur des « petites bricoles » pour ne pas rester inactive mais elle est dépendante des « connaissances » qui lui ont confié des travaux de ménage et ne maîtrise pas le développement de ces activités ; Bruno s'est résolu à utiliser ses compétences en informatique pour proposer des « petits services » mais souligne qu'il est limité par le « bouche-à-oreilles » car ce serait « risqué » de publier des annonces ; Philippe a été contraint de « travailler en non-déclaré », mais il gagne si peu qu'il a le sentiment d'être exploité ; fortement investie dans la garde de ses petits-enfants, Anne y voit un dérivatif au chômage mais aussi une base pour envisager des « dépannages » dans son entourage sans qu'elle sache comment s'y prendre pour concrétiser cette perspective.

Enfin pour d'autres le travail accessible est encore plus évanescent et abstrait. Persuadés de ne pouvoir obtenir un emploi salarié, ces chômeurs se rabattent sur un travail en solo qui n'est pas même renseigné : de ses expériences invariablement déqualifiées et conflictuelles Bernard conclut au « gâchis » et estime qu'il doit « trouver une solution tout seul », même s'il reste évasif sur les moyens de devenir « autonome » ; estimant que son âge est « un problème sans solution », Eugène tente d'envisager d'autres options mais ne parvient qu'à évoquer la vague perspective de devenir auto-entrepreneur parce qu'il en a « entendu parler » ; Nacima considère qu'elle n'a aucun avenir professionnel car les employeurs sont « racistes », et elle ne parvient pas à concevoir d'alternative tout en affirmant qu'elle doit « monter son projet de A à Z » ; dévalorisant son parcours qui à ses yeux « ne vaut rien », Jérémie affirme qu'il ne faut pas « s'accrocher à l'impossible », mais reste dans l'incertitude de « trouver la formule magique » qui lui permettrait d'être indépendant.

L'éloignement du salariat résulte ici de mécanismes, divers, de marginalisation par rapport à l'emploi salarié qui configurent un travail accessible non salarié. La fragilité des projections d'avenir et la faiblesse des expérimentations engagées témoignent que ces chômeurs finissent par intérioriser leur mise à l'écart du salariat, ce qui les pousse à imaginer des alternatives, bien plus sous la pression de la nécessité que par des injonctions institutionnelles à l'auto-emploi. Les récits qu'Anne et Robert font de leur parcours (voir encadré) illustrent ces mécanismes de résignation, qui orientent les chômeurs sur les chemins escarpés et dangereux d'une indépendance professionnelle bien paradoxale.

Deux exemples de mise à distance du salariat

Anne est âgée de 48 ans et n'a aucun diplôme. Elle a occupé de multiples emplois d'ouvrière puis de femme de ménage, et son parcours est interrompu par une période consacrée à l'éducation de ses trois enfants. Elle juge la seconde partie de son parcours beaucoup plus pénible que la première, car elle a connu du chômage et des conditions dégradées avec des cumuls de petits emplois, des horaires décalés, des rythmes plus intenses. Elle souffre d'une usure physique générale et d'une maladie qui n'a pas été reconnue comme professionnelle. Le chômage est d'abord un « soulagement », mais deux années plus tard il est devenu un « tunnel sans sortie », d'autant qu'elle est orientée vers des emplois « fatigants », à temps partiel et temporaires. Elle ne se sent pas en état de « replonger » dans ce type de travail. Et elle est découragée par l'absence de perspective compatible avec la dégradation de sa santé. Elle a commencé à s'investir dans la garde des jumeaux de sa fille, et elle valorise ce service, qui lui fait oublier sa situation et lui « change les idées ». Peu à peu elle voit dans cette activité gratuite un possible débouché professionnel, dont elle pourrait gérer la pénibilité à condition de ne pas avoir de

patron. Elle a commencé à faire des « dépannages », ponctuels, pour aider son entourage, et voit dans cette formule une éventuelle manière de travailler même si « pas déclaré ».

Robert est âgé de 39 ans, et après des études vite interrompues il a connu de nombreuses périodes de chômage entrecoupées par des emplois non qualifiés. Il est au chômage depuis 16 mois, mais depuis plusieurs années il ne trouve que des emplois temporaires, et parfois très ponctuels (quelques heures), dans la manutention surtout. La persistance de cette situation l'inquiète de manière croissante, car il a l'impression de « faire du sur place ». Pourtant il dit n'avoir pas ménagé ses efforts pour rechercher un emploi et, considérant la faiblesse de ses chances, il estime que c'est comme « gagner au loto ». La restauration de sa situation antérieure lui semble désormais improbable. Toutefois il tente de dégager des ouvertures, ne serait-ce que parce qu'il faut « garder espoir sans ça on se flingue ». Il évoque alors une opportunité, formulée de manière assez embrouillée, de « se mettre à son compte » en travaillant pour un « pote » qui doit développer une entreprise de livraison. Cette unique issue est envisagée de manière distante, comme une option un peu confuse, qui n'appelle pas de mobilisation spécifique puisque pour le moment il faut « attendre de voir si c'est possible ».

De faibles ressources biographiques

Les caractéristiques sociales de ces chômeurs les distinguent peu de la catégorie précédente, et elles sont également dispersées, qu'il s'agisse de la formation (Bac+4 à aucun diplôme) de l'âge (29 à 53 ans), de la situation familiale, ou du métier antérieur (voir l'annexe). Les deux catégories ne sont pourtant pas identiques. Alors que les chômeurs qui prennent leur distance avec le salariat cumulent diverses ressources qu'ils agencent dans leurs récits, ceux qui sont mis à distance du salariat en sont globalement dépourvus : qu'ils occupaient des postes qualifiés ou réalisaient des tâches d'exécution, leurs savoir-faire sont dévalués par leurs expériences vécues négativement ; qu'ils soient relativement isolés voire repliés sur eux-mêmes ou qu'ils aient une riche sociabilité, leurs réseaux professionnels se sont distendus et ils sont peu soutenus dans leurs tentatives pour sortir du chômage ; qu'ils aient amorcé la mise en œuvre de leurs perspectives ou qu'ils n'aient pas commencé à la concrétiser, leurs projections sont fragiles et ne rencontrent guère d'opportunités de développement.

Leurs récits sont balisés par des arguments qui n'offrent pas de prise sur la situation de chômage et surtout ne permettent pas d'élaborer des alternatives positivement valorisées, revendiquées et recherchées, à l'emploi salarié. La définition de situation est bornée par des éléments qui renforcent les contraintes et n'offrent guère de dégageant. Trois composantes permettent de résumer ces contraintes, qui prennent des colorations spécifiques dans chaque parcours individuel. La première concerne le parcours passé, qui est affecté de valorisations négatives et dont les significations apparaissent définitives, fermées à toute réélaboration : il s'agit d'un passé ressassé, qui alimente une vision pessimiste ou négative du travail et de l'emploi. La deuxième concerne la situation présente, qui est considérée comme insupportable, dépourvue de toute perspective d'évolution, colonisée par le passé : il s'agit d'une situation bloquée, qui est marquée par des menaces de dégradation accrue. La troisième concerne la projection d'avenir, qui est élaborée de manière imprécise et floue et qui est conçue comme une voie de sortie idéalisée : il s'agit d'un futur aléatoire, qui offre peu de prise pour son élaboration. Le tableau ci-dessous décline ces dimensions pour chacun des treize entretiens concernés. Les combinaisons de ces trois éléments condensent les processus de mise à l'écart du salariat, qui signifient aussi mise à l'écart de l'emploi (même indépendant), voire même du travail dans la mesure où la plupart des chômeurs concernés n'ont pas d'activité rémunérée ou en retirent des revenus faibles ou accessoires. Contrairement au cas précédent, le travail accessible n'est pas adossé à des expérimentations ou des activités concrètes mobilisables pour donner un sens à l'orientation vers le travail non salarié et envisager celui-ci comme une perspective valorisée, en dépit des incertitudes.

Tableau 2. Les faibles ressources biographiques et la mise à distance du salariat

	Un passé ressassé	Une situation bloquée	Un futur aléatoire
Anne	Usure physique <i>Je ne pouvais plus tenir</i>	Emplois trop pénibles <i>Comment retravailler ?</i>	Petits dépannages <i>En faire quelque chose</i>
Bernard	Emplois déclassés <i>C'est un gâchis</i>	Aspirations contestées <i>Je ne peux pas lutter</i>	Aucune piste <i>Trouver une solution</i>
Bruno	Déqualification croissante <i>Pas eu ma chance</i>	Diplôme sans valeur <i>Ça ne vaut rien en fait</i>	Petits services <i>Ça ne peut pas grandir</i>
David	Expérience dévalorisante <i>Tout ce que j'ai subi</i>	Situations d'exploitation <i>On est des bêtes de somme</i>	S'installer <i>Pour gagner de l'argent</i>
Eugène	Licenciement douloureux <i>Jeté comme un chien</i>	Un âge qui coince <i>C'est la fin pour moi</i>	Auto-entrepreneur <i>C'est sûrement possible</i>
Florence	Contrats plus courts <i>De mal en pis</i>	Pas d'offres correctes <i>Rien pour s'accrocher</i>	Par interconnaissance <i>Des petites bricoles</i>
Françoise	Parcours instable <i>Je ne peux rien en faire</i>	Crise du secteur <i>Il n'y a plus rien</i>	Se lancer à son compte <i>On ne sait jamais</i>
Jérémie	Expérience minimale <i>Tout ça ne sert à rien</i>	Rien à faire valoir <i>J'ai rien à proposer</i>	Aucune piste <i>Faut la formule magique</i>
Josette	Pas de retour en arrière <i>La pression insupportable</i>	Reconversion risquée <i>Ce n'est pas si simple</i>	Projet en stand-by <i>Je sais plus quoi faire</i>
Marianne	Coupée de ses réseaux <i>De plus en plus isolée</i>	Un travail d'expédient <i>Pas continuer comme ça</i>	Devenir indépendant <i>Pas d'autre idée</i>
Nacima	Licenciement injustifié <i>Une humiliation terrible</i>	Victime de racisme <i>Pour les petits blancs</i>	Découragement <i>Il me faut mon projet</i>
Philippe	Conflits avec supérieurs <i>J'ai été cassé, sans motif</i>	Milieu professionnel fermé <i>J'ai une réputation là</i>	Travail au noir, exploité <i>Je n'ai pas la main</i>
Robert	Dégradation progressive <i>J'ai reculé tout le temps</i>	Une vraie loterie <i>Comme gagner au loto</i>	Attente d'un copain <i>Voir si c'est possible</i>

4. Ce que le chômage fait à l'emploi et au travail

L'expérience du chômage est bien un observatoire des transformations des formes d'emploi et de travail. La dynamique qui s'y développe n'est pas celle des contrats et statuts qui est lisible dans les statistiques du marché du travail. Elle est plus souterraine et concerne les processus par lesquels les chômeurs sont conduits à ajuster leurs aspirations et anticipations. Chercher à sortir du chômage suppose de s'engager dans des démarches de recherche d'emploi, et conduit à estimer ses propres chances dans un cadre concurrentiel exacerbé par un niveau élevé de chômage. Nous avons mis l'accent sur certaines directions prises par ce jeu d'ajustements des aspirations aux possibilités de les réaliser : délaissant les logiques de retrait vers l'inactivité et d'abandon des prétentions à l'emploi comme les logiques de révision à la baisse des exigences et de reconfiguration de l'emploi salarié convenable, nous avons examiné les cas où le travail accessible ne se confond pas avec le salariat.

Cela couvre un spectre très large, depuis la création d'entreprise jusqu'au travail informel. Deux logiques contrastées d'orientation vers le travail non salarié, transversales à ces formes, ont été dégagées. Dans un cas l'expérience du chômage conduit à prendre ses distances avec un salariat qui est au demeurant difficilement accessible, pour valoriser des formes de travail autonome qui restent fragiles. Cette logique s'appuie sur la combinaison de ressources dont tous les chômeurs en difficultés dans la recherche d'un emploi salarié ne disposent pas : un métier et des savoir-faire, un soutien et des conseils, une demande et des opportunités. Disposer de telles ressources n'élimine pas les difficultés à concrétiser les projections professionnelles mais permet de revendiquer des aspirations à l'indépendance professionnelle. Dans l'autre cas l'expérience du chômage éloigne du salariat dans un mouvement de

marginalisation professionnelle multiforme mais puissant. Le travail autonome apparaît alors comme une alternative à la fermeture des horizons professionnels salariaux du fait d'un parcours dévalorisant et d'une recherche d'emploi désespérante. Cette alternative est aussi une perspective par défaut, qui peine à se concrétiser, reste balbutiante, voire abstraite.

Ainsi l'approche biographique et processuelle que nous avons privilégiée permet, parce qu'elle interroge les formes de travail et d'emploi de manière transversale aux statuts juridiques ou aux dispositifs publics, de réévaluer les catégories habituelles comme le travail indépendant, ou le travail informel. Plus largement, elle met en évidence que le chômage n'est plus seulement le pendant du salariat. Parce qu'il n'est pas réductible à une transition vers l'emploi salarié, ou même codifié, parce qu'il incorpore une incertitude forte sur les devenir professionnels, le chômage est bien un moment d'élaboration du travail accessible, défini de manière contrastée selon les expériences biographiques. Au-delà de la variété des parcours et situations individuelles il est un vecteur de diffusion discrète de la diversification des formes de travail, un moteur de la fragmentation de la société salariale, et une matrice de socialisation contrainte aux formes les plus fragiles du travail rémunéré. La notion de travail accessible vise à rendre compte de ces révisions et adaptations aux contraintes de la situation de chômage. Mais ce n'est donc pas seulement les expériences vécues des chômeurs qui sont saisies à partir de cette notion forgée dans l'enquête compréhensive, c'est aussi des mouvements profonds et peu visibles de ce que travailler veut dire.

Références

- Abdelnour S. (2014), « L'auto-entrepreneuriat : une gestion individuelle du sous-emploi », *La nouvelle revue du travail*, 5, consulté le 25 mars 2016. URL : <http://nrt.revues.org/1879>
- Bakke E. W. (1940), *Citizens without Work: A Study of the Effects of Unemployment upon the Worker's Social Relations and Practices*, Yale University Press, New Haven, 465 p.
- Barbier J.-C. (2005), « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, 46(2), 351-371.
- Bartell M., Bartell R. (1985), « An Integrative Perspective on the Psychological Response of Women and Men to Unemployment », *Journal of Economic Psychology*, 6, 27-49.
- Bernard S., Dressen M. (2014) « Penser la porosité des statuts d'emploi », *La nouvelle revue du travail*, 5, consulté le 25 mars 2016. URL : <http://nrt.revues.org/1830>
- Boland T. (2016), « Seeking a role: disciplining jobseekers as actors in the labour market », *Work, employment and society*, 30(2), 334-351.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 494 p.
- Darbus F. (2008), « L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto-emploi et recomposition de la condition salariale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 175, 18-33.
- Divay S., Perez C. (2010), « Conseiller les actifs en transition sur le marché du travail », *SociologieS*, URL : <http://sociologies.revues.org/index3068.html>
- Freyssinet J. (2000), « Plein emploi, droit au travail, emploi convenable », *Revue de l'IRES*, 34(3), 27-58.
- Gallie D., Vogler C. (1994), « Unemployment and Attitudes to Work », in D. Gallie, C. Marsh, C. Vogler (ed.), *Social Change and the Experience of Unemployment*, Oxford University Press, Oxford, pp.115-153.
- Lizé L., Prokovas N. (2007), « Le déclassement à la sortie du chômage », *Documents de travail du Centre d'Économie de la Sorbonne*, 2007-44.

- Salais R., Baverez N., Reynaud B. (1986), *L'invention du chômage. Histoire et transformation d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, PUF, Paris, 267 p.
- Schnapper D. (1981). *L'épreuve du chômage*, Gallimard, Paris (édition augmentée, 1996), 222 p.
- Stevens H. (2012). «Le régime de l'auto-entrepreneur, une alternative désirable au salariat ? », *Savoir/Agir*, 21(3), 21-28.
- Topalov C. (1994). *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Albin Michel, Paris, 626 p.
- Vieira P. (2016). « The job search experience: The relevance of a new study object », *Third ISA Forum of Sociology*, Vienne, 10-14 juillet.

Ne pas citer, Draft en cours

Annexe. Caractéristiques des chômeurs interrogés

Prendre ses distances avec le salariat (8 entretiens)

Benoit	Homme, 42 ans, couple avec enfant, Bac+3 communication, rédacteur presse, 17 mois de chômage.
Claudine	Femme, 53 ans, célibataire, BEP confection, artisan couturière, 15 mois de chômage.
Etienne	Homme, 33 ans, en couple, CAP industriel, ouvrier bâtiment, 16 mois de chômage.
Jean	Homme, 52 ans, divorcé avec enfants, CAP plombier, employé de commerce, 16 mois de chômage.
Julien	Homme, 44 ans, en couple, baccalauréat, fonctions variées spectacle vivant, 10 mois de chômage.
Louise	Femme, 32 ans, en couple, licence psychologie, employée divers secteurs, 17 mois de chômage.
Magali	Femme, 39 ans, en couple avec enfant, aucun diplôme, employé grande distribution, 14 mois de chômage.
Reynald	Homme, 28 ans, couple chez ses parents, Bac+2 commerce, fonctions d'exécution variées, 10 mois de chômage.

Être mis à distance du salariat (13 entretiens)

Anne	Femme, 48 ans, en couple avec enfant, pas de diplôme, femme de ménage, près de deux ans de chômage.
Bernard	Homme, 34 ans, en couple, Bac+2 métallurgie, brancardier, 19 mois de chômage.
Bruno	Homme, 33 ans, en couple, Bac+2 informatique, technicien informatique, 14 mois de chômage.
David	Homme, 29 ans, célibataire, BEP comptabilité, manutentionnaire, 19 mois de chômage.
Eugène	Homme, 56 ans, en couple, études secondaires, cadre bancaire, près de deux ans et demi au chômage.
Florence	Femme, 41 ans, en couple avec enfant, baccalauréat, employé secrétariat, 16 mois de chômage.
Françoise	Femme, 35 ans, couple avec enfants, baccalauréat maquillage, employé dans la mode, 14 mois de chômage.
Jérémie	Homme, 25 ans, en couple, baccalauréat, fonctions d'exécution variées, 17 mois de chômage.
Josette	Femme, 43 ans, en couple avec enfants, Bac+4 marketing, cadre commercial, 19 mois de chômage.
Marianne	Femme, 52 ans, célibataire, Bac+2 théâtre, employée spectacle vivant, 14 mois de chômage.
Nacima	Femme, 43 ans, divorcée avec enfants, BEP secrétariat, fonctions d'exécution variées, 20 mois de chômage.
Philippe	Homme, 53 ans, célibataire, aucun diplôme, réceptionniste hôtellerie, plus de deux ans de chômage.
Robert	Homme, 39 ans, célibataire, sans diplôme, déménageur, 16 mois de chômage.